



Emmanuel Macron et le président rwandais, Paul Kagame, jeudi à Kigali. PHOTO JEAN BIZIMANA. REUTERS

## «Je reproche au Président de ne pas avoir désigné qui a mené cette politique»

**Auteur d'un ouvrage sur le Rwanda, l'historien Stéphane Audouin-Rouzeau commente le discours de Macron à Kigali jeudi.**

**I**l est un observateur attentif et averti des relations franco-rwandaïses. Conscient de l'ampleur du rôle de la France dès les années qui précèdent cette tragédie, l'historien Stéphane Audouin-Rouzeau (1) analyse les avancées et les silences de l'intervention présidentielle.

**Macron a-t-il réussi à faire avancer la réconciliation des mémoires entre la France et le Rwanda?** La phrase clé, c'est «sur ce chemin, seuls ceux qui ont traversé la nuit

peuvent peut-être nous pardonner, nous faire le don de nous pardonner». On ne demande pas explicitement pardon, mais on espère que les victimes nous pardonneront.

**Pourquoi ne pas demander plus clairement pardon ?**

Parce que la demande explicite de pardon, l'expression d'excuses, se heurte en France à toute une série d'oppositions. Aujourd'hui elles viennent d'ailleurs essentiellement de la gauche, qui se montre soit totalement silencieuse soit au contraire d'une grande agressivité à l'égard d'un discours de vérité sur le Rwanda. Et vent debout bien sûr contre toute idée de s'excuser. Le Président a tenu compte de ces oppositions. Il faut reconnaître à sa décharge qu'entre les révélations de l'historien américain Robert Paxton

dans son livre sur la France de Vichy en 1973 et le discours de Jacques Chirac en 1995 sur le rôle de Vichy, l'extermination des Juifs de France, il s'est écoulé vingt-deux ans. En revanche, entre le discours de vérité que représentent les conclusions des rapports français et rwandais sur le rôle de la France et le discours de Macron, il s'est écoulé deux mois. Donc, cette fois-ci, le temps de décatation n'a pas été de longue durée. Mais il y avait peut-être un prix à payer en termes de netteté du discours.

**On reste dans le refus de la notion de complicité.**

Cette complicité est évoquée par Macron,

au sens banal du terme. Effectivement, ce ne sont pas des militaires français qui ont commis le génocide. Reste que sur le plan de la jurisprudence du droit pénal international, les choses sont plus compliquées. Dans la mesure où un tribunal pourrait reconnaître une complicité sans intentionnalité. Ça dépend du niveau d'aide qui a été apporté aux génocidaires. Et donc l'affaire n'est pas tranchée. Mais il faut distinguer un discours historique et un discours juridique, qui ne se situent pas sur le même plan.



DR  
**INTERVIEW**

**Comment se fait-il qu'il y ait une telle passion sur ce sujet du rôle de la France au Rwanda ?**

La France est entrée dans une crise d'identité assez profonde. Toute mise en cause de la nation est devenue extrêmement sensible. Et particulièrement tout ce qui pourrait concerner l'armée française. Il est frappant de voir que le vieil antimilitarisme français, par exemple, a disparu. Donc il y a une hostilité à tout ce qui pourrait être repentance, excuses. Lesquelles sont interprétées comme un abaissement de la nation. Plus la France apparaît comme une puissance moyenne, contestée, en difficulté, plus ce raidissement est sensible. Et c'est ce qui compliquait certainement la tâche du Président, surtout à un an de la présidentielle.

**La partie initiale du discours revient beaucoup sur le génocide. Est-ce pour combattre le négationnisme ?**

En France, le génocide des Tutsis a encore besoin d'être reconnu. Et d'abord d'être tout simplement connu de nos compatriotes qui généralement en ignorent tout, et, souvent, ne savent même pas qui a tué qui. Or à partir du moment où le Président institutionnalise ce qu'a été ce génocide dans toute sa cruauté, il en accrédite l'existence même. Et fait progresser cette connaissance qui manque, vingt-sept ans après les faits. Je suis plus critique sur d'autres aspects du discours.

**Lesquels ?**

La manière dont il a parlé de l'armée française est probablement un peu trop indulgente. Le général Varret [chef de la coopération militaire au début des années 90, ndr] avait révélé comment les forces françaises ont outrepassé leurs fonctions de conseil, en s'associant militairement aux forces armées rwandaïses, avant le génocide. Pour s'y être opposé, d'ailleurs, il a été écarté, et a dû quitter l'armée. De même, le général Sartre, qui commandait le secteur nord de l'opération «Turquoise» [déclenchée par Paris à la fin du génocide], a dénoncé «l'échec humanitaire de Turquoise». Evidemment, l'armée française reçoit des ordres. Mais il y a aussi les pratiques des soldats français. Des agressions sexuelles auraient été commises contre des jeunes femmes pendant Turquoise, il y a plusieurs témoignages qui sont extrêmement embarrassants. Je ne vois pas pourquoi on les passerait sous silence.

**C'est votre principale critique ou vous en avez d'autres ?**

Ce que je reproche aussi au discours du Président, c'est de ne pas avoir désigné qui, en France, a mené cette politique. Macron évoque la France de manière vague. Or ça n'est pas la France qui a mené cette politique. C'est un groupe d'assassins de papier, une dizaine de personnes, pas plus, autour de François Mitterrand. Des voix se sont élevées contre la politique menée. Elles n'ont pas été entendues. Et là, il y a une situation absolument anormale qui aurait dû, à mon avis, être pointé par le président de la République.

Recueilli par  
**MARIA MALAGARDIS**

(1) Auteur de : Une initiation. Rwanda 1994-2016, Seuil.